



## ADDENDA N<sup>o</sup> 3

Numéro de la demande de soumissions : 20-1207

Titre : Travaux de Rénovation de la Salle de Conférences – Édifice 59, FEC, Ottawa.

Date : 21 janvier, 2021

Les renseignements ci-dessous complètent ou remplacent le contenu correspondant des documents d'appel d'offres émis le 5 janvier 2021. Le présent addenda fait partie des documents contractuels, et il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison du présent addenda doit être inclus dans la proposition de prix. Les révisions suivantes remplacent le contenu de la partie correspondante du dossier d'appel d'offres d'origine du projet susmentionné, dans la mesure indiquée, et elles deviennent partie intégrante de ce dernier.

### QUESTIONS ET RÉPONSES (Q et R)

**Q 1. Plans, page A102, note 2 - Les étiquettes des fenêtres sur le plan d'étage peuvent être mélangées. Je crois que selon la nomenclature des fenêtres la fenêtre marquée W-03 devrait être W-01 et les deux fenêtres marquées W-01/W-02 devraient être W-02/W - 03 (cela n'aura cependant aucun effet sur les prix, donc pas important)**

A 1. Se reporter au croquis ci-joint.

**Veillez réviser les étiquettes des fenêtres sur le dessin 1/A-02 comme suit:**

Supprimer « W-01 » et remplacer par « W-02 ».

Supprimer « W-02 » et remplacer par « W-03 ».

Supprimer « W-03 » et remplacer par « W-01 ».

**Q. 2. En ce qui concerne le jointoiment présenté en détail 4 à la page S-100, l'ingénieur a-t-il une idée de la manière dont cela sera fait? Une fois les deux poutres en place, il sera incroyablement difficile de faire monter le coulis entre les poutres et la brique du dessus. Il y a environ 3 po d'espace entre les poutres, trop étroit pour y mettre une main, sans parler de l'installation d'une pompe à coulis et des coffrages pour empêcher le coulis de s'égoutter.**

R. 2. Voir les révisions aux dessins qui ont été soulignées sur les dessins de structure ci-joints à cet addenda. Un numéro de révision (1) situé dans un triangle indique les changements qui ont été apportés aux dessins.

### DESSINS

#### 1. S-100 PLAN PARTIEL & DÉTAILS:

a. Révisions à la coupe 4/S100:

i. La poutre en acier W250x45 doit être remplacée par une poutre en acier W250x49.

ii. **Enlever la note suivante:**

“REEMPLIR LES BRIQUES AU-DESSUS DES POUTRES EN ACIER AVEC UN COULIS À BASE DE CIMENT POUR ASSURER PLEIN CONTACT.”

iii. **Ajouter** une plaque en acier continu d'une épaisseur de 9.5mm au-dessus des poutres en acier. Se référer au sketch ADD-S1-SK1 ci-joint pour plus de détails.

**Q 3. Architecture : Dessin A-1021, Salle de réunion de la direction. La note P6 du plan d'étage est une composition de cloisons, mais aucune cloison n'est indiquée ou montrée. Veuillez préciser?**

A 3. Voir le croquis ci-joint.

Supprimer le repère de cloisonnement « P06 » sur le dessin 1/A-102 qui apparaît au milieu de la salle de réunion de la direction.

**Q 4. Sur le dessin A-103, il y a 2 nuances de gris différentes qui représentent des dalles de tapis-moquette.**

R 4. Il n'existe qu'un seul type de dalle de tapis-moquette (CT-01). La différence de teinte vise à différencier la surface de plancher en rampe/en élévation dans la translation du reste du plancher.

- Q 5 : Utilise-t-on la même dalle partout ou y a-t-il deux dalles différentes?**  
A 5. Voir la réponse à la question 4 ci-dessus. La même dalle de tapis-moquette CT-01 doit être utilisée pendant toute la durée des travaux.
- Q 6. S'il y en a deux, pouvez-vous m'envoyer les spécifications pour la deuxième dalle (autre que CT-01)?**  
A 6. Voir la réponse à la question 4 ci-dessus. La même dalle de tapis-moquette CT-01 doit être utilisée pendant toute la durée des travaux.
- Q 7. Un RSD est-il disponible pour le projet? La note générale de construction 9 nous rend-elle responsable de toute élimination de substances désignées requise?**  
A 7. Non, la salle de réunion a été rénovée il y a 10 ans et les substances désignées qui étaient présentes ont été éliminées et un RSD n'est pas nécessaire pour ce projet.
- Q 8. Est-ce l'entrepreneur général qui doit payer les coûts liés au contournement de l'alarme incendie?**  
A 8. Oui.
- Q 9. Quelles sont les heures d'accès au site?**  
R 9. Du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h.
- Q 10. Devons-nous utiliser un corps de métier obligatoire pour travailler dans ce bâtiment en ce qui concerne pour les travaux d'installation de gicleurs et d'alarme incendie? Veuillez indiquer vos coordonnées.**  
R 10. L'entrepreneur général peut utiliser les métiers de son choix.
- Q 11. Qui doit délivrer le permis?**  
R 11. Aucun permis n'est requis.
- Q 12. Quelles sont les dates de début et de clôture?**  
R 12. À partir de maintenant, la date de début des travaux serait le début du mois de février et la date de clôture, 31 mars 2021.
- Q 13. Devons-nous prévoir des écrans anti-poussière sur le chantier?**  
R 13. Oui, toutes les mesures raisonnables pour protéger les alentours du chantier doivent être prises.
- Q 14. S'agit-il de journées de travail complètes?**  
R 14. Oui.
- Q 15. Y aura-t-il un endroit sur place désigné pour un conteneur à déchets?**  
R 15. Oui, un emplacement sera fourni.
- Q 16. Y a-t-il des places de stationnement pour les travailleurs et seront-elles gratuites?**  
R 16. Oui, des places de stationnement gratuites seront mises à disposition.
- Q 17. Aurons-nous accès aux toilettes du bâtiment?**  
R 17. Oui.
- Q 18. Aurons-nous besoin d'électricité, d'éclairage, d'eau et de chauffage?**  
R 18. Oui.
- Q 19. Une caution finale est-elle requise?**  
R 19. Oui, reportez-vous aux conditions générales pour les exigences de cautionnement.
- Q 20. Les stores automatiques sont-ils inclus dans le prix du GC ou seront-ils installés par d'autres?**  
R 20. Par d'autres, des stores automatiques seront fournis et installés par AAC à une date ultérieure.
- Q 21. S'agit-il de tapis existants, de produits laminés ou de dalles de tapis?**  
R 21. Dalles de moquette.

**Q 22. Les plafonds des locaux 206 et 208 et celui du président doivent-ils être conservés et être peints?**

R 22. Oui.

**Q 23. Les plafonds du local 207 et de l'entrée doivent-ils être conservés?**

R 23. Oui.

**Q 24. Étant donné que nous n'avons pas pu avoir de visite des lieux, quelle est l'étendue des réparations et du ragréage des cloisons sèches pour les murs et les plafonds ? Veuillez prévoir une allocation.**

R 24. Voir la modification 2, photos jointes.

**Q 25. La spécification de liste des articles de quincaillerie de porte est pour un opérateur de porte pneumatique complet avec compresseur et relais de type boîtier avec languette affleurant le montant, canalisations et actionneur. Le modèle est basé sur un LCN 4660 qui n'est en fait pas un opérateur de porte pneumatique. Ma question est la suivante: est-ce que l'opérateur de porte doit être à commande pneumatique? Ma deuxième question... L'opérateur doit-il être installé du côté poussant ou tirant de l'ouverture (porte D-01)?**

A 25. Réviser les spécifications de la section 08 71 00 (Quincaillerie de porte),

3.06 Liste des articles de quincaillerie,

.1 Articles de quincaillerie, groupe numéro 1: (Porte D-01)

.3 1 mécanisme de manœuvre de porte pneumatique et offrant un accès universel. Conception de base : LCN 4660

**Supprimer:** «Base de conception: LCN 4660»

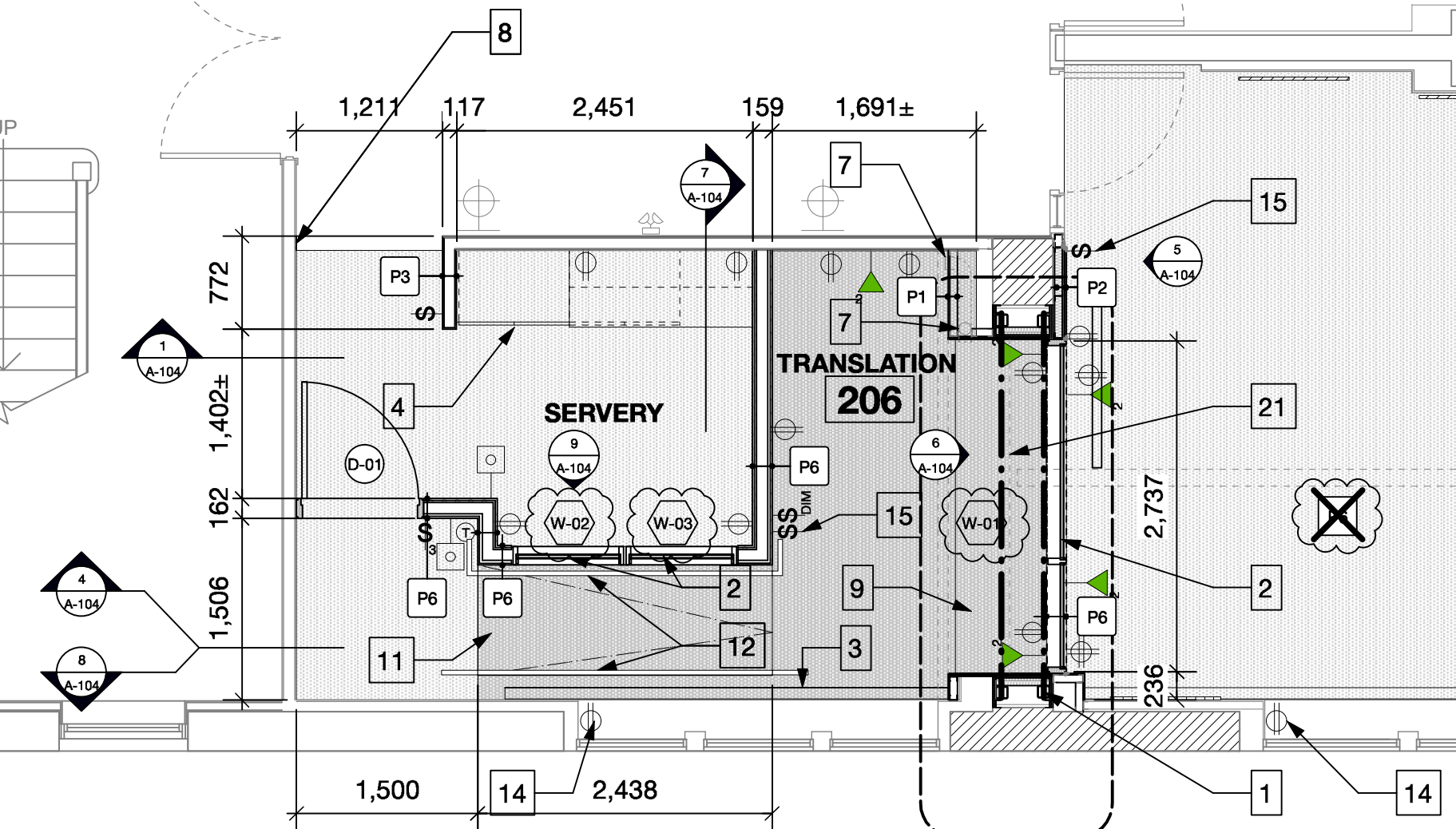
**Insérer / Remplacer par:** «Base de conception: LCN 4820»

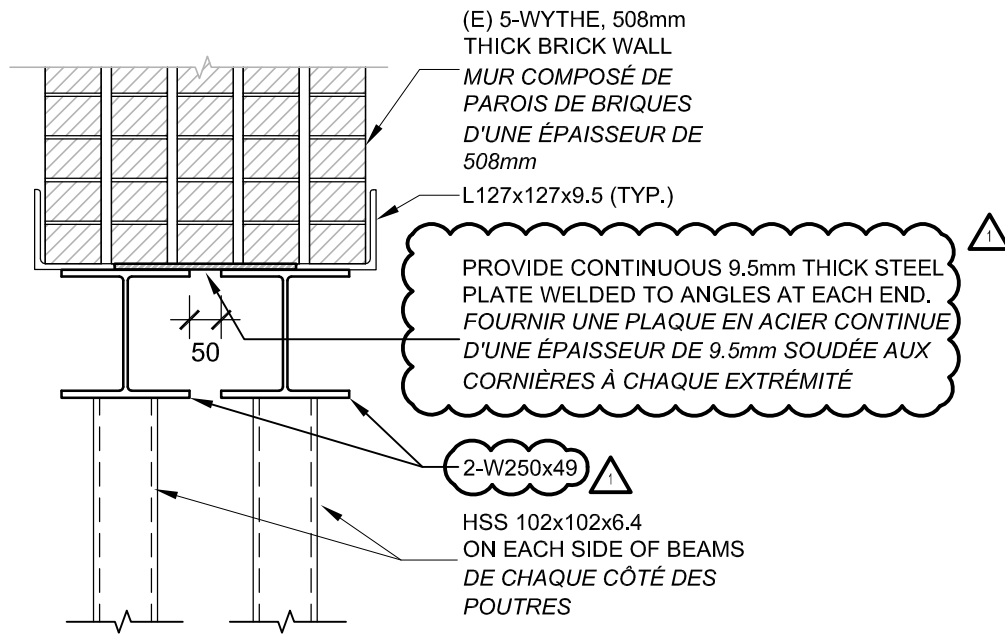
L'opérateur de porte doit être actionné par air comprimé. L'opérateur de porte a été spécifié comme opérateur pneumatique afin de fournir le fonctionnement le plus silencieux.

L'opérateur doit être installé du côté poussant.

**TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**

Fin de l'addenda N° 3





4  
 S-100

SECTION: NEW LINTEL  
 COUPE: NOUVEAU LINTEAU

SCALE / ÉCHELLE: N.T.S. / PAS À L'ÉCHELLE



**CLELAND  
 JARDINE**  
 ENGINEERING LTD

200-580 TERRY FOX DR.  
 KANATA, ON K2L 4B9  
 (613) 591-1533

PROJECT	CENTRAL EXPERIMENTAL FARM FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE
DRAWING	REVISED DETAIL / COUPE RÉVISÉE

DRAWN:	ER
DESIGNED:	ER
DATE:	21/01/15
SCALE:	AS NOTED
PROJECT No:	20-2329

DRAWING No.  
**ADD-S1  
 SK1**